

N°/Réf. : VM 17/539

Date de convocation :  
21/03/2017

Date d'affichage :  
23/03/2017

Nbre de conseillers :

En exercice	27
Présents	18
Votants	25

Objet :

**FINANCES**

COMPTE ADMINISTRATIF  
2016

Affichage  
(extrait délibération)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE BASSENS

L'an deux mil dix-sept,

Le 28 Mars à 18 heures 30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence de **Monsieur Alain THIEFFENAT, Maire**

Etaient présents

M. THIEFFENAT, CALLE, DEMANGEOT, Mmes PAISANT, GAITAZ, M. BESSON, Mme FOURNIER, M. THEOLEYRE, Mmes GAJA, GOUGOU, DEL MEDICO, PIENNE, BLANCHET, M. REGE GIANESSO, COPPA, BURDIN, COCCHI, DUPENLOUX

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés

MME GOUBET-ETELLIN	POUVOIR A	M. CALLÉ
M. NANTOIS	POUVOIR A	MME PAISANT
MME MANIPOUD	POUVOIR A	M. BESSON
M. GRANGEAT	POUVOIR A	M. DEMANGEOT
M. MESSEGUEM	POUVOIR A	M. THIEFFENAT
M. DE BUTTET	POUVOIR A	MME BLANCHET
MME RIGOLETTI	POUVOIR A	M. BURDIN
MME CECCON	POUVOIR A	M. COPPA

Absent

M. FACCHIN

MME PIENNE a été élue Secrétaire de séance.

M. CALLÉ – Adjoint aux finances – propose au Conseil d'approuver le Compte Administratif de l'exercice 2016 au Budget Général arrêté ainsi qu'il suit :

Libellés		Fonctionnement	Investissement	Total cumulé
DEPENSES 2016	Total mandats émis	3 176 414,81 €	1 736 509,91 €	4 912 924,72 €
	Dépenses restes à réaliser		168 242,00 €	168 242,00 €
RECETTES 2016	Total titres émis	3 620 564,29 €	1 854 909,74 €	5 475 474,03 €
	Recettes restes à réaliser		194 263,00 €	194 263,00 €
RESULTAT EXERCICE 2016	Solde exercice excédent	+ 444 149,48 €	+ 118 399,83 €	+ 562 549,31 €
	Solde restes à réaliser		+ 26 021,00 €	+ 26 021,00 €
RESULTAT REPORTE 2015	Excédent	+ 10 331,66 €	-567 652,01 €	+ 10 331,66 €
RESULTAT FINAL 2016	Excédent	+ 454 481,14 €	-449 252,18 €	+ 31 249,96 €
	Déficit		-423 231,18 € Affectation au 1068	Affectation à l'article R002 Excédent Fonctionnement reporté

Après le retrait de M. Le Maire et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, **par 19 voix pour et 6 abstentions**

➤ **APPROUVE** LE COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2016 – BUDGET GENERAL

*Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication.*

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur  
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

073-217300318-20170328-539-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2017



LE MAIRE,  
MONSIEUR ALAIN THIEFFENAT